



DIRECTION CULTURE PATRIMOINE
Service des Théâtres

Les Théâtres Municipaux d'Angers peuvent être loués pour l'accueil de spectacles amateurs et professionnels dans toutes les disciplines (théâtre, danse, chant, musique...).

Sont exclues les manifestations de type conférence, colloque, ou soirée privée.

Sauf indication contraire, tous les tarifs indiqués prévoient la mise à disposition des théâtres en ordre de marche avec l'entretien et le personnel nécessaire (3 techniciens / agents d'accueil, 1 SSIAP, 1 agent de sécurité lors des représentations)

Tarifs de location journaliers TTC
Saison 2025-2026

	GRAND THEATRE D'ANGERS Salle jauge max. 704 places numérotées avec service de billetterie ou Foyer du public	THEATRE CHANZY jauge 608 placement libre	SALLE CLAUDE CHABROL	
			Avec gradins jauge 330 placement libre	Sans gradins jauge 711 placement libre
Producteurs privés Entreprises Associations hors Angers Loire Métropole	4 800 €	2 350 €	1 800 €	2 350 €
Associations Angers Loire Métropole	2 700 €	1 650 €	900 €	1 300 €
Associations angevines Établissements d'enseignement supérieur et établissements scolaires sous contrat Education Nationale hors Angers Loire Métropole	1 900 €	1 000 €	550 €	750 €
Evenement à but humanitaire organisé par une association d'intérêt général (présentation rescrit fiscal)	1 000 €	650 €	375 €	450 €
Ecoles publiques, écoles privées sous contrat Education Nationale et dépendantes d'Angers Loire Métropole		Gratuité		
Collèges et Lycées publics ou privés sous contrat Education Nationale (sous réserve d'un projet pédagogique) d'Angers Loire Métropole Maisons de quartier d'Angers Loire Métropole		Gratuité (pour 1 représentation par saison / tarif associations angevines au-delà)		

Coûts supplémentaires TTC
(Théâtre Chanzy et Salle Claude Chabrol)

Majoration lundi, jours fériés et 31 décembre		Tarif de location journalier TTC + 30% supplémentaire
Représentation supplémentaire le même jour		Tarif de location journalier TTC + 25% supplémentaire
Annulation moins de 60 jours avant la représentation		30% du tarif de location journalier TTC
Annulation moins de 15 jours avant la représentation		50% du tarif de location journalier TTC
Forfait journalier technicien supplémentaire par service de 4h (au-delà de 3 techniciens par spectacle)		140 €
Forfait heures après minuit (par personne) Forfait heure après 23h pour le foyer (par personne) Techniciens, agents d'accueil, SSIAP (toute heure commencée est due)		60 €

Autres salles du Grand Théâtre d'Angers TTC

Salle d'exposition (horaires ouverture administration) (mis à disposition simple sans techniciens)	600 €
Studio sous-sol ou coupole (horaires ouverture administration) (mis à disposition simple sans techniciens)	350 €
Foyer du public en journée Forfait pour la journée de 8h30-12h30 et de 13h30-17h30 Hors dimanche, jours fériés, et lundi	1 500 €
Foyer du public en soirée (tarif après 18h / maximum 23h) Tarification horaire (toute heure commencée est due) Hors dimanche, jours fériés, et lundi	300 €
Tournage et prises de vue salle et foyer du public Tarification demi-journée (8h30-12h30 ou 13h30-17h30)	600 €